



Problème de lever d'immobilisation sur un véhicule

Par **Balcori**, le **26/03/2010** à **11:11**

Bonjour,

Suite à l'achat d'un véhicule neuf, le garage m'a repris mon ancien véhicule qui est destiné à être détruit (véhicule de + de 10 ans), le problème est que lorsqu'on a voulu éditer le certificat de non gage, on s'est aperçue que mon véhicule était considéré comme "Immobilisé par la police Judiciaire" depuis janvier 2004. A cette date j'ai eu une suspension provisoire de la carte grise suite à un défaut de contrôle technique qui a été résolu sous 7 jours, j'ai donc récupéré ma carte grise. Je suis allé voir la brigade de gendarmerie qui m'avait verbalisé à l'époque, et ils ont envoyé par 2 fois une demande de lever d'immobilisation à la préfecture. Le problème est que la préfecture lorsque je les contacte me dit que même avec le document de la gendarmerie, informatiquement ils ne peuvent lever l'immobilisation et ils ne savent pas me dire ce que je dois faire pour que cela soit levé.

Que dois-je faire pour débloquer et où m'adresser pour débloquer la situation car pour le moment mon véhicule est immobilisé administrativement sans raison et le garage ne peut rien faire avec mon ancien véhicule.

Merci par avance

Par **OCA**, le **04/03/2014** à **16:28**

Bonjour

Je rencontre le même problème que vous. Avez vous trouver une solution facilement et si oui comment?

Merci de votre aide.

Par **OCA**, le **04/03/2014** à **16:29**

Bonjour

Je rencontre le même problème que vous. Avez vous trouver une solution facilement et si oui comment?

Merci de votre aide.